



Edito

Mars 2024

## Gestion des Déchets : Ensemble pour un Environnement Propre !



Au cours d'une réunion instructive le 7 décembre dernier à la Mairie de LA BOUILLIE, une trentaine d'élus de notre région se sont réunis pour aborder un sujet crucial : **la gestion des déchets et des dépôts sauvages**. Cette initiative, impulsée par nos élus locaux, avait pour but de sensibiliser les édiles sur les actions à entreprendre face à ce problème grandissant.

L'intervention du représentant de la Brigade de Matignon a été éclairante. Nous avons appris que plus de 36 000 décharges sauvages sont recensées en France, causant des dommages parfois irréversibles à notre environnement. Il est de notre devoir en tant que citoyens de prendre conscience de ces enjeux.

Face au manque de civisme de certains, les maires ont des outils et des appuis sans faille auprès de la Gendarmeries et du Procureur de la République pour lutter contre de telles dérives.

La réunion a mis en lumière le rôle essentiel des maires en tant qu'acteurs clés dans la lutte contre les dépôts sauvages. Les élus ont des pouvoirs spécifiques, allant de la gestion des véhicules hors d'usage à la mise en demeure administrative. Ils peuvent également collaborer avec la gendarmerie pour identifier les auteurs de ces actes irresponsables.

Il est impératif de comprendre les différentes catégories de déchets, du dépôt illégal à la décharge illégale.

**La préservation de notre environnement repose sur une action collective.**

La lutte contre les dépôts sauvages est l'affaire de tous. Chacun d'entre nous doit être conscient de son impact sur l'environnement et contribuer à maintenir notre belle région propre et préservée.

**Soyons des acteurs responsables  
pour le bien de notre communauté et de notre planète !**



**Horaires d'ouverture de la Mairie :**  
**du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30**  
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur  
Rendez-Vous

**Permanence des élus :**  
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00

**L'agence postale est ouverte  
tous les matins :**  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
**Fermée le samedi**



# Le Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, [www.henansal.fr](http://www.henansal.fr), rubrique *La Mairie*



**Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 février 2024 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire**

**Étaient présents** : Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoint, DURAND Pascal, OLERON Régine, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, LE GUIRINEC Sonia, HAMON Jean-Baptiste, URFIE Anne-Sophie, HINGANT Marion

**Absents excusés** : BAUDET Tanguy donne pouvoir pour la séance à BESNOUX Jean-Luc

**Secrétaire** : BROUARD Catherine

- **[Mission d'accompagnement à la démarche de révision du PLU](#)**

Dans le cadre de la démarche de révision du PLU, Mme le Maire a sollicité l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor). En effet, l'ADAC 22 va pouvoir assister le conseil municipal sur le plan technique, juridique et financier de la révision du PLU.

Le devis inclut la recherche documentaire, la rédaction et la préparation des supports, la cartographie au besoin, la constitution des dossiers et tout travail de secrétariat ainsi que les déplacements induits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accepter l'offre de l'ADAC pour un montant total de 5 928,00 € TTC.

- **[Mission d'études pour la réalisation d'un nouveau lotissement rue Ruflet](#)**

Le conseil municipal a validé en séance du 2 octobre 2023 l'acquisition de la parcelle cadastrée ZT 65 située 18 rue de la Hautière. Ce terrain étant en zonage 1AU, Mme le Maire indique le souhait de la municipalité d'y réaliser un nouveau lotissement afin d'accueillir de nouveaux habitants sur la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de confier les missions d'études pour la création du nouveau lotissement au cabinet PLCE et d'accepter l'offre pour un montant total de 35 880,00 € TTC.

- **[Convention de prestations de services pour la réalisation d'une opération d'aménagement sur la commune de Hénansal](#)**

En vue de la réalisation d'une prestation de services pour la production d'une opération d'aménagement d'un lotissement sur la parcelle cadastrée ZT n°65, sise « Rue Ruflet », la

commune va confier les missions d'études foncières et topographiques (levé topographique et bornage périmétrique) et la mission de travaux de bornage des lots au cabinet DELUCHAT-LEC'HVIEN, sise 34 rue de la Marne 22500 PAIMPOL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accepter l'offre du cabinet DELUCHAT-LEC'HVIEN pour un montant total de 11 760,00 € TTC.

- **[Installation classée pour la protection de l'environnement : avis sur la demande de dérogation aux émissions industrielles de l'unité de valorisation énergétique KERVAL Centre Armor – Lamballe Armor](#)**

Après avoir pris connaissance du rapport de l'inspection des installations classées et du dossier déposé par le syndicat mixte KERVAL CENTRE ARMOR, le Conseil municipal, après en avoir délibéré émet un avis favorable à la demande de dérogation déposée par le syndicat mixte KERVAL CENTRE ARMOR.

- **[Autorisation des dépenses d'investissement début 2024 jusqu'au vote du budget](#)**

Afin de pouvoir procéder au paiement de l'achat du terrain cadastré ZT n°65 avant le vote du budget primitif, il est nécessaire de modifier le montant de l'opération 239 « Acquisition du terrain Mme BROUAZIN ». Cette opération sera augmentée de 41 000 €, pour porter l'autorisation de dépenses d'investissement pour cette opération à 58 500 €. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, en dehors des restes à réaliser, dans la limite de 25 % des crédits d'investissements de l'année précédente, pour tous types de travaux ou d'acquisitions.

**Point divers :**

- Rénovation énergétique de l'école : scénario 4 => menuiseries / VMC / géothermie / éclairage LED
- Entreprise BODET : paratonnerre église à changer pour 1 333,92 € TTC, les agents des services techniques feront la tranchée nécessaire aux travaux
- Salle omnisports : dégâts des eaux ➔ devis Éric BOUGUET pour refaire à neuf le système de tuyauterie des vestiaires pour 3 633,60 € TTC
- Chroniques de Hénansal : M. LESAFFRE a écrit des chroniques sur Hénansal, elles apparaîtront sur le bulletin municipal.

 Prochaine réunion de conseil : **le 4 mars 2024**



## Vie Communale

### Etat civil

#### Décès :

☞ Monsieur **BAUDET Jean-Yves** est décédé le 4 février 2024.  
La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.

### Remerciements

Maryvonne, Tanguy et Emilie, Vincent, Florence, Loann, Baptiste BAUDET ainsi que toute la famille vous remercient chaleureusement pour les marques de sympathie que vous avez témoignées lors du décès de Jean-Yves

► **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2008** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.

► **Rappel démarches pour les cartes d'identités et passeport** : Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous devez prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Les plus proches de Hénansal sont :



Outil pour prendre Rendez-vous : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

-Mairie annexe de Meslin-Lamballe 02.96.31.03.07

-Mairie de Pléneuf Val André 02.96.63.13.00

-Mairie de Lamballe-Armor 02.96.50.00.30

-Mairie de Matignon 02.96.41.24.40

-Mairie de Jugon Les Lacs 02.96.31.61.62

-Mairie de Plancoët 02.96.84.19.49

-Mairie d'Erquy 02.96.63.64.64

Avant de vous déplacer à votre rendez-vous, vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne sur le site Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Cela vous permet de gagner du temps lors du dépôt de dossier. Les documents à fournir dépendent de votre demande exacte. Vous trouverez la liste précise sur le site de l'ANTS.

► **Vie de l'école** : **Lundi 22 janvier, les élèves de CM1/CM2 ont participé à la finale école des Petits champions de la lecture**, un concours national de lecture à voix haute. 5 élèves finalistes (Ethan, Léa, Gaspard, Olivia et Kylan) ont présenté leur extrait au jury. Cela n'a pas été facile de les départager. Après de longues délibérations, le jury a désigné Gaspard FAVREL, Champion de la lecture de l'école avec sa lecture des "Enfants de la Résistance". C'est lui qui représentera fièrement notre école à la finale départementale qui aura lieu mercredi 20 mars à Guingamp. Félicitations à lui et encore bravo à tous (qualifiés et non qualifiés, finalistes et non finalistes) car ils ont présenté de belles lectures avec du ton, de l'expressivité et des émotions.



Cette expérience les a tous fait progresser dans leur lecture à voix haute et dans leur confiance en eux !  
On souhaite bonne chance à Gaspard pour la finale départementale !

☞ **Le 2 février, les élèves de la TPS au CP ont assisté à un spectacle à la salle " l'Ancre des Mots " à Erquy.** Roland Bouvet, de la compagnie "la coop des marionnettes", a captivé les enfants avec son spectacle « Kaya sur la banquise »



## Vie Associative

► **Club des aînés** : **Jedi 7 mars à 10h45 à la salle du foyer rural : Assemblée Générale** avec la présence du président départemental de générations mouvement les Aînés Ruraux. Notre A.G sera suivie d'un repas qui sera servi à 12h15. Inscription au 02 96 34 02 34.

**Réunions bimensuelles** : **jedi 21 mars à 14h au foyer rural et jedi 4 avril.**

☞ Journée au fil de l'eau dans la baie de Morlaix vendredi 26 avril et journée à Plénée-Jugon jedi 4 avril avec déjeuner et grand spectacle cabaret. Inscrivez-vous.

► **HDB Foot** :

#### Planning équipe 1 :

10/03 – 15h30 : Hénansal – Coëtmieux

17/03 – 15h30 : Saint-Pôtan – Hénansal

24/03 – 15h30 : Hénansal – Lamballe 3

#### Planning équipe 2 :

10/03 – 13h30 : Hénansal – FCCP 3

17/03 – 15h30 : Fréhel – Hénansal

24/03 – 13h30 : Hénansal – Plélan-Vildé 3

#### Planning équipe 3 :

10/03 – 13h30 : Hénansal – Plerneuf

17/03 – 13h30 : Trémuson – Hénansal

► **Jumelage** : Le comité de jumelage organise pour la première fois un repas à emporter le samedi 20 avril 2024, couscous ou paëlla + fromage + dessert, 14 euros la part. A retirer au foyer rural à partir de 17h jusqu'à 20h. Les inscriptions sont à faire auprès de Michel au 06.07.17.12.02 ou de Fabrice au 06.42.31.25.91 pour le 15 avril. Buvette sur place.

► **Théâtre adulte**

La troupe de théâtre Hénan'Scène nouvellement créée en septembre va jouer la pièce Alberto Hôtel bonjour ! de Vivien LHERAUX.

Représentations le 23 mars à 20h30 et le 24 mars à 15h. Au foyer rural de Hénansal.

Tarif 6€ et gratuit moins de 10 ans. Nous vous attendons nombreux !

Fous rires et bonne humeur garantis !!

► **Hand-Ball** : Samedi 23 Mars venez encourager nos handballeurs à la salle omnisports Jean Hamon. Le programme :



<b>10h30</b> : tournoi hand à 4 avec les équipes de Ploufragan, Plessala et Hénansal	<b>-16h45</b> : moins de 13 garçons 2 reçoivent Beaussais 2
<b>-13h00</b> : moins de 11 mixtes équipe 2 reçoivent Léhon	<b>-18h00</b> : moins de 15 filles reçoivent Paimpol
<b>-14h15</b> : moins de 11 mixtes équipe 1 reçoivent Paimpol	<b>-20h15</b> : seniors garçons équipe 2 reçoivent St-Nicolas-du-Pelem
<b>-15h30</b> : moins de 13 garçons 1 reçoivent Beaussais 1	

**Buvette et restauration toute la journée.**

► **Société de chasse** :

La société de chasse Hénansalaise organise un **repas à emporter le samedi 16 mars 2024, à retirer au foyer rural à partir de 17h.**

**Entrée-plat-fromage-dessert pour 13 €.**

Les inscriptions sont à faire auprès des chasseurs ou au 06.12.46.52.22 et 06.70.84.23.01. Dernier délai le 10 mars 2024.



► **Maison escargot** : Le CEC "la Maison Escargot" est un Centre d'éducation Conductive Pluridisciplinaire de rééducation unique en Bretagne à Plédéliac. Nous accueillons les bébés, enfants, ados, jeunes adultes et adultes en situation de handicap afin de les "conduire" vers l'autonomie. Notre capacité est de 10 à 12 personnes, par groupe d'âges, pathologies et niveau. Chaque jeune est accueilli avec un aidant.

**Samedi 27 avril nous vous donnons rendez-vous à nos Portes Ouvertes/Conférence, et pour fêter ensemble notre 10<sup>ème</sup> anniversaire.**



## Lamballe Terre & Mer

✓ **AGENDA Relais Petite Enfance** : Jeudi 28 mars 2023 éveil musical – Programme des animations sur le site de LTM.

Inscription au 02.96.32.98.92 ou [rpe-stalban@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:rpe-stalban@lamballe-terre-mer.bzh)

✓ **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)** : Arrêté par le Conseil communautaire le 24/10/2023, la consultation publique se tiendra du 1er février au 15 mars 2024. Dossier mis à disposition au siège ou sur le site internet de l'Agglomération et en mairie de Hénansal.



## Divers

► **Lycée Henri Avril de Lamballe** : portes ouvertes le samedi 23 mars 2023 de 9h à 12h30

► **Vendredi 5 Avril, le bar tabac Mezig organise une soirée Karaoké** de 19h à minuit. *Restauration sur place : planches apéro et tapas*

► **A Vendre** : Four à gaz 6 plaques, marque Zanussi, 2007 – 2 000 € - Contactez la mairie de Hénansal au 02.96.31.50.02

► **Recherche maison ou appartement sur Hénansal avec 2 ou 3 chambres, meublée ou non à partir de juin 2024.** Tel : 06.33.12.67.41

<b>Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :</b> <b><u>15 mars 2024</u></b>	<b>Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,</b> <b>Maire de Hénansal</b>	<b>Mairie de Hénansal</b> 2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL Tél. : 02 96 31 50 02 Mail : <a href="mailto:commune.henansal@wanadoo.fr">commune.henansal@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.henansal.fr">www.henansal.fr</a>
--	---	--